

- 
1. Placer **l'accès aux droits** au cœur des projets de coopération
  2. Prendre en compte les **populations vulnérables**
  3. Promouvoir **l'égalité femmes-hommes**
  4. Favoriser un **développement durable**
  5. Soutenir les collectivités locales dans la mise en œuvre de **services publics pour tous**
  6. Encourager **le dialogue** entre les pouvoirs publics locaux et les populations
  7. Appuyer les actions permettant de faire valoir **les droits des citoyens**
  8. S'inscrire dans une dynamique de **concertation** et prendre en compte **les contextes locaux**
  9. **Apprendre** de nos partenaires
  10. Évaluer **l'impact sur l'accès aux droits** civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Engageons-nous à respecter  
les principes que nous défendons !

### LES DROITS DE L'HOMME ET LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE AU PROGRAMME !

Affiche réalisée dans le cadre du projet multi-acteurs **Plate-forme Rhône-Alpes État de droit**. Pour en savoir plus : [www.forumrefugiés.org](http://www.forumrefugiés.org) / [www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)



Rhône-Alpes

GRANDLYON  
communauté urbaine de Lyon



Villeurbanne



RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT



Vienne  
Quartier de Vaux



La ville de  
ROMANS



Ecole de la Paix